



# LES CALENDRIERS

Par Philippe HOUDRY

Bilan des Recherches Généalogiques sur Marie-Louise Alphonsine MÜLLER et ses  
ascendants, n° 12, pp. 47-53, année 1997

Dépôt Légal BNF

Publication familiale annuelle.  
Éditée par Philippe & Gilles HOUDRY  
Nancy (54) & Montreuil (93), FRANCE

<http://philippe.houdry.free.fr/>



Couverture, par Josiane HOUDRY, née FRESCHI

Également publié dans :

*Généalogie Briarde*, n° 35, pp. 57-62, 1999, ISSN 0987-707X

Éditée par le Cercle Généalogique de la Brie, 12 rue Paul Bert, 77400 LAGNY, France

<http://cgbrie.free.fr/>

## Introduction

En généalogie, nous devons situer documents et ancêtres dans le temps. Pour ce faire nous utilisons tous une datation en jours, mois et années, voire en siècles. Nous n'en avons généralement pas conscience, mais bien que ce décompte soit basé sur des phénomènes naturels, lui est artificiel car créé par les hommes. En fait, il a existé et existe encore bien des calendriers... Essayons d'y voir clair [1 à 6].

## Les calendriers : Pourquoi ? Comment ?

Les hommes ont vite compris que leur temps, celui des semailles, des récoltes et des fêtes, était rythmé par un cycle relativement long : celui de l'année. De ce besoin naquit la notion de calendrier [7], un moyen suffisamment fiable pour que la fête d'un dieu, par exemple, revienne toujours au même moment de l'année.

Des calendriers antiques, laissés par les Égyptiens et les Hittites, font déjà état d'années de 360 jours basés sur les lunaisons. Suivant les phénomènes astronomiques auxquels les hommes se sont référés, on connaît 3 types de calendriers : les lunaires, les luni-solaires et les solaires.

Les calendriers lunaires comportent en général 12 mois alternativement de 29 et 30 jours. Ces années comportent donc en moyenne 354 jours. Leur défaut principal est que le début des saisons est constamment avancé car une année solaire, celle qui rythme réellement les saisons de notre planète, vaut un peu plus de 365 jours. L'exemple le plus caractéristique en est le calendrier musulman.

Les calendriers luni-solaires ont des années de longueur inégale. Les règles qui les régissent sont complexes. Par exemple, au bout d'un cycle de 19 ans appelé cycle de METON, l'année israélite démarre le même jour que notre propre calendrier qui est de type solaire.

Les calendriers solaires sont ceux en usage dans le monde chrétien. Ils sont fondés sur la révolution annuelle de la Terre (à l'origine sur la révolution apparente du Soleil). Elle dure précisément 365,2422 jours soit 365 jours, 5 heures, 48 minutes et 46 secondes. C'est dans la manière de tenir compte des dernières décimales que réside la diversité de nos calendriers solaires.

---

[1] L'aventure du calendrier, Jacques VILOLOT, In: La Revue Française de Généalogie, 1991, pp. 32-34.

[2] Le Château de la Motte-Ternant et ses anciens seigneurs, Gilles HOUDRY, 1988, pp. 97-98.

[3] Les calendriers, Roger CUCULIERE, Pour la Science, 1987.

[4] Le calendrier de Jules à Grégoire, Leïla HADDAD, Ciel et Espace, n°332, 1998, pp. 64-65

[5] Les calendriers, IDEG, Versailles, 1982, 8 pages.

[6] Tables de concordance du calendrier liturgique, Jean-Paul KAMINSKE, Bulletin du Cercle Généalogique d'Alsace, n° 120, 1997, pp. 784-792.

[7] Le mot calendrier vient de l'ancien français "calendier". Celui-ci vient lui-même du mot "calende", le premier jour des mois romains.

## Notre calendrier : quelle origine ?

Tous les peuples ont basé leur calendrier sur un événement remarquable de leur histoire. Pour Rome, il s'est agi de la fondation de la cité par Romulus en 755 avant Jésus Christ (av. J.-C.). Elle marqua l'an 1 de Rome.

Ce vieux calendrier romain basé sur les lunaisons, dont les durées ne sont pas très éloignées d'un mois, était extrêmement confus. Il comportait 10 mois variant entre 20 et 35 jours. Il provoqua tant de retard que Numa Pompilius (ca.715-ca.672 av. J.-C.), second roi de Rome, décida d'y remédier dès le début de son règne.

Deux mois furent ajoutés en fin d'année : Ianuarius [8] et Februarius [9]. Un autre mois de 22 jours fût intercalé tous les 2 ans entre les 23 et 24 février. Celui-ci s'appelait Mercedonius du nom du jour où l'on payait les gages des domestiques des mercenaires. Le début de l'année, qui comptait alors 355 jours, fût déplacée du 1er mars au 1er janvier. Les mois qui existaient en ces temps lointains allaient donner les nôtres : Ianuarius [8], Februarius [9], Martius [10], Aprilis [11], Maius [12], Junius [13], Quintilis [14], Sextilis [15], September [16], October [17], November [18] et December [19].

## Le Calendrier Julien

Malgré la remise en ordre opérée par Numa Pompilius en 718 av. J.-C., un décalage persista à cause de la nature solaire du calendrier romain. L'erreur cumulée, après plusieurs siècles, avait produit un tel retard que les mois d'hiver arrivaient en automne !



Mosaïque « Decenber »

---

[8] Ianuarius = Janvier; vient de Janus le plus ancien des dieux.

[9] Februarius = Février; vient de Februa, période expiatoire.

[10] Martius = Mars; vient du nom du dieu de la guerre.

[11] Aprilis = Avril; vient d'Aphrodite appelée Vénus par les latins.

[12] Maius = Mai; vient de Maïa la mère de Mercure.

[13] Junius = Juin; vient de Junon ou Juventus.

[14] Quintilis = Juillet; Quintilis devint Julius en l'honneur de l'Empereur Jules César.

[15] Sextilis = Août; Sextilis devint Augustus en l'honneur de l'Empereur Auguste.

[16] September = Septembre; pour le 7<sup>o</sup> mois de l'année selon Romulus qui en comptait seulement 10.

[17] October = Octobre; pour le 8<sup>o</sup> mois de l'année selon Romulus qui en comptait seulement 10.

[18] November = Novembre; pour le 9<sup>o</sup> mois de l'année selon Romulus qui en comptait seulement 10.

[19] December = Décembre; pour le 10<sup>o</sup> mois de l'année selon Romulus qui en comptait seulement 10.

C'est Jules César (Caius Julius Caesar 100-44 av. J.-C.) qui décida enfin d'y mettre bon ordre. Sur les conseils de l'astronome alexandrin Sosigène qui lui apprit qu'une année valait 365 jours 1/4, Jules César édicta en 47 av. J.-C. le calendrier qui deviendra à peu près le nôtre.

Le retard accumulé depuis des siècles fût compensé d'un coup. Les 90 jours manquant furent ajoutés entre novembre et décembre. Cette année-là, qui compta 445 jours, resta dans les mémoires comme "l'année de confusion". Il fût convenu qu'un jour intercalaire serait ensuite ajouté tous les 4 ans au 23 février. Apparurent ainsi les années bissextiles.

L'Église apporta plus tard deux modifications à la réforme de Jules César. D'une part, la numérotation des années commença à la naissance du Christ en non plus à la fondation de Rome. Ce fût l'adoption de l'ère Chrétienne issue des propositions du moine Denis LEPETIT vers 532. D'autre part, il fût décidé qu'une année serait bissextile si son millésime était un multiple de 4 et que le jour supplémentaire serait le 29 février.



Le mot semaine provient du nombre sept auquel les anciens prêtaient diverses vertus. Les jours de la semaine correspondent aux sept astres mobiles connus dans l'antiquité : lundi se réfère à la Lune, mardi à Mars, mercredi à Mercure, jeudi à Jupiter, vendredi à Vénus, samedi à Saturne et le dernier au Soleil. Il devient dimanche dans la tradition chrétienne.

### **Les variations du calendrier Julien : exemples français**

Sous Charlemagne (Carolus Magnus 747-814), le début de l'année fût avancé au jour de Noël. Cette manière de compter, appelée style de la nativité, subsista jusqu'au XIIème siècle dans certaines régions.

Le style de l'Annonciation, qui fait commencer l'année le 25 mars, est probablement d'origine italienne. Il fût introduit en France sous les premiers Capétiens et tomba en désuétude après le XIIIème siècle.

Au XIème siècle apparût la pratique de faire débuter l'année à Pâques. Cet usage fût assez répandu en France. Pâques est une fête mobile, elle ne se produit pas toujours aux mêmes dates d'une année à l'autre, si bien que les années selon ce style eurent des longueurs variables.

En fait, tous ces styles ont cohabité dans notre pays.

## **Le calendrier Grégorien.**

L'année julienne était en réalité trop longue de 11 minutes et 14 secondes par rapport à l'année solaire. Une avance de 3 jours se constitua ainsi tous les 4 siècles...

Au concile de Nicée en 325, l'Église avait fixé le printemps au 21 mars dans le cadre du calcul de la date de Pâques. Mais celui-ci n'arrêta pas d'arriver de plus en plus tôt. En 1582, il arriva le 11 mars.

Le Pape Grégoire XIII (1502-1585) promulgua cette année-là la réforme qui fonda le calendrier Grégorien. Deux mesures furent décidées. D'abord on retrancha 10 jours à l'année 1582, enfin les années devinrent bissextiles à condition que leur millésime fût divisible par 400 et non plus par 4. Cette seconde mesure supprimait 3 années bissextiles sur une durée de 400 ans (par exemple, 1700, 1800 et 1900 sur la période 1600-1999). L'année fût ramenée à 365,2425 jours, bien plus près de la valeur réelle de l'année solaire [20].

A Rome et dans les très catholiques Espagne et Portugal, le lendemain du jeudi 4 octobre 1582 fût le vendredi 15 octobre. La France ôta ses 10 jours en décembre 1582 en sautant du 9 au 20. La Pologne ne s'aligna qu'en 1586 et la Hongrie en 1587. Les protestants suisses et allemands n'adoptèrent l'année papale qu'en 1700. Pour les anglais, ce fût plus compliqué. Leur année commençait le 25 mars et, en 1571, ils durent finir l'année le 31 décembre au lieu du 24 mars. Et c'est en 1752 que 10 jours furent retranchés de leur calendrier. La Russie n'adopta le calendrier Grégorien qu'en 1918 et la Grèce en 1923.

Le calendrier Grégorien peut aujourd'hui être considéré comme universel.

## **Le calendrier républicain : une exception française**

L'un des principaux créateurs de ce calendrier post-révolutionnaire est Gilbert ROMME, alors député du Puy-de-Dôme. Fabre d'ÉGLANTINE n'est que l'auteur des noms des mois républicains en tant que vainqueur d'un concours.

La Convention décréta que la nouvelle ère des Français compterait à partir de la date de la fondation de la République. L'an 1 de la République débuta le 22 septembre 1792, jour de l'équinoxe d'automne. Mais la date du décret instituant cette nouvelle ère est datée du 5 octobre 1793. La période antérieure à cette date est rétroactive, de sorte qu'il est impossible de trouver des actes datés de l'an 1 de la République.

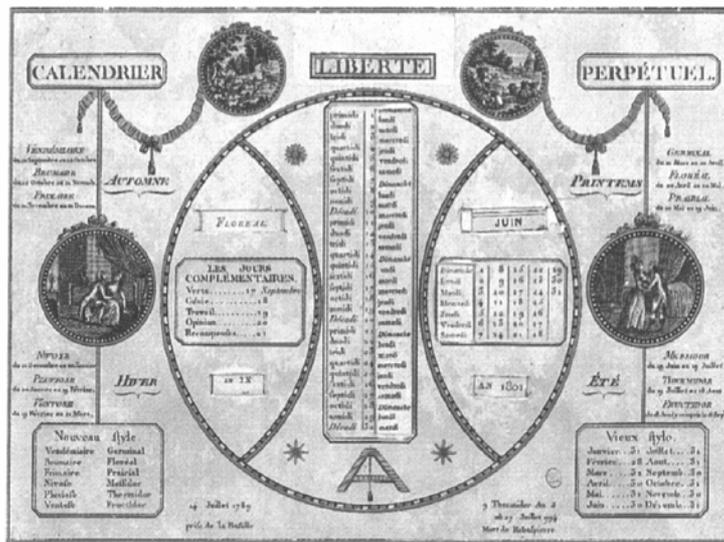
Le passage du style dit vulgaire (ou ancien style) à celui dit républicain (ou nouveau style) s'est réalisé par étapes, depuis le 14 juillet 1789 jusqu'au 7 fructidor an III (24 août 1795).

Les 12 mois s'appelèrent alors Vendémiaire, Brumaire, Frimaire, Nivôse, Pluviôse, Ventôse, Germinal, Floréal, Prairial, Messidor, Thermidor et Fructidor, tous de 30 jours, auxquels s'ajoutèrent 5 jours complémentaires (nommés "sans-culottides" jusqu'au 7 fructidor an III).

---

[20] Cette fois, c'est une avance de 25 secondes qui est à déplorer. Mais il est vrai que cela donnera 3 jours de trop dans 10.000 ans...

Les noms des jours changèrent aussi et devinrent primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi et décadi formant tous ensemble une décade de 10 jours qui remplaça la semaine de 7 jours.



Calendrier républicain

Les noms des saints, signe vulgaire, furent abolis et remplacés par des éléments de la nature (animaux, fleurs, plantes, arbres) et pour les décadis par des outils ruraux. D'où d'étranges prénoms pour certaines personnes nées pendant cette période (par exemple, verge d'or).

Ce calendrier ne fût utilisé que jusqu'au 10 nivôse an XIV, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1805. Seuls la France et les départements étrangers créés sous Napoléon BONAPARTE y furent soumis. Ainsi peut-on trouver des dates républicaines dans des documents allemands [21] ou italiens des territoires conquis.

## L'Église : des systèmes calendaires propres

L'Église a depuis longtemps établi un système appelé comput ecclésiastique. On peut encore en lire sur nos calendriers les composantes dans le bas de la colonne du mois de février. Pour 1998, on lit Épacte 2, Lettre dominicale D, Cycle solaire 19, Nombre d'or 4 et Indiction romaine 6. Ces éléments servaient en particulier à calculer la date de Pâques.

Ce système n'est plus guère utilisé que pour des raisons traditionnelles. Par exemple, l'indiction romaine correspond à un cycle de 15 ans établi par l'Empereur Constantin (270/288-337) en remplacement des anciennes olympiades.

Le calendrier liturgique a, lui, été utilisé pendant plusieurs siècles pour dater des actes paroissiaux (par exemple, en Alsace). Les dimanches d'une année étaient ainsi repérés par des fêtes comme "Circum dedirunt", "Exurge", "Invocavit" ou bien encore "Palmarum", Pâques ou "Quasimodo". A titre d'illustration, "Laetare 1650" vaut pour le 27 mars 1650 ou "le 17ème dimanche après la Trinité 1660" pour le 19 septembre 1660.

[21] Par exemple, voir dans notre généalogie l'acte de naissance de Mathieu Joseph MAASSEN à Geilenkirchen (Allemagne) et qui est rédigé en français et daté dans ce calendrier.

## En guise de conclusion...

Nos ancêtres ont vécu en différents lieux, sous différentes religions et à diverses époques. Aussi la datation précise des actes doit-elle être une discipline à part entière.

